Silène

Stratégie intercommunale d'engagements pour la nature

Projet SILENE « Stratégie IntercommunaLe d'Engagements pour la NaturE »

Communauté de Communes
de Gevrey-Chambertin

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, SON TERRITOIRE, SES COMPETENCES

FICHE D'IDENTITE
22 communes : Bevy, Brochon, Chamboeuf, Chambolle-Musigny, Chevannes, Clemencey, Collonges-Les-Bevy, Couchey, Curley, Curtil-Vergy, Detain-et-Bruant, L'Etang-Vergy, Fixin, Gevrey-Chambertin, Messanges, Morey-Saint-Denis, Quemigny-Poisot, Reulle-Vergy, Segrois, Semezanges, Ternant, Urcy ;
Superficie : 19 000 ha, plus de 50 % boisés, 1/3 en terre cultivable ;
Population : 9301 habitants soit une densité de 49 habitants au km² ;
La plus petite commune est Segrois : 229 ha et 55 habitants. La plus grande est Gevrey-Chambertin : 2477 ha et 3283 habitants.

D'Urcy au nord jusqu'à Chevannes à l'extrême sud, des profondeurs de la forêt de Détain-et-Bruant à l'ouest aux confins de la plaine orientale de la commune de Gevrey-Chambertin, la diversité du relief, des paysages, des activités humaines est remarquable.
Partout, la forêt, des combes profondes, des plateaux calcaires tabulaires bordés de falaises rocheuses, les villages regroupés au pied des monts, les champs disséminés autour là où la pente n'est pas trop abrupte… et puis des vignes sur les coteaux ensoleillés, à l'origine du mot "Côte d'Or ».

COMPETENCES STATUTAIRES

- ✓ **Aménagement de l'espace :**
  - charte d'aménagement – Schéma de secteur
  - Zone d'aménagement concerté (Z.A.C.)
  - réserves foncières
  - S.C.O.T. et pays
- ✓ **Développement économique et touristique :**
  - Développement économique : Zones d'Activités Économiques
  - Développement touristique
- ✓ **Environnement :**
  - Déchets
  - Eau
  - Assainissement
  - Erosion
  - Eaux pluviales
  - Energies renouvelables

✓ **Autres actions d'intérêts communautaires en matière d'environnement :**
La Communauté de Communes assure la maîtrise d'ouvrage (étude-travaux-fonctionnement) d'opérations de préservation, de réhabilitation et de mise en valeur des sites naturels présentant un intérêt écologique ou touristique particulier (NATURA 2000 – ZNIEFF – ZICO - Programme Life-Charte forestière-Réserve naturelle…) éventuellement en partenariat avec d'autres organismes.

- ✓ **Voirie d'intérêt communautaire**
- ✓ **Logements - cadre de vie**
- ✓ **Actions ou équipements à vocation scolaire et périscolaire**
- ✓ **Actions ou équipements à vocation sanitaire, sociale, culturelle et sportive :**
  - Action sanitaire et sociale
  - Action culturelle
  - Action sportive

Dès sa création la communauté de communes de Gevrey-Chambertin (CCGC) affiche la couleur en matière d'environnement: elle prévoit dans ses statuts, se greffant aux compétences liées aux déchets, à l'eau et à l'assainissement, d'assurer la protection et la mise en valeur de sites naturels, avec en point de mire la réserve naturelle de la Combe Lavaux - Jean Roland. Courant 2005, les membres de la communauté de communes (22 communes) décident à l'unanimité de prendre en charge à la fois la gestion de la réserve naturelle, première réserve naturelle nationale de Côte d'Or (4ième de Bourgogne), et l'animation du site Natura 2000 "milieux forestiers et pelouses des combes de la Côte dijonnaise". Cas d'école dans la naissance d'une collectivité territoriale…

LES ESPACES NATURELS ET SITES GERES/ANIMES PAR LE SERVICE NATURE

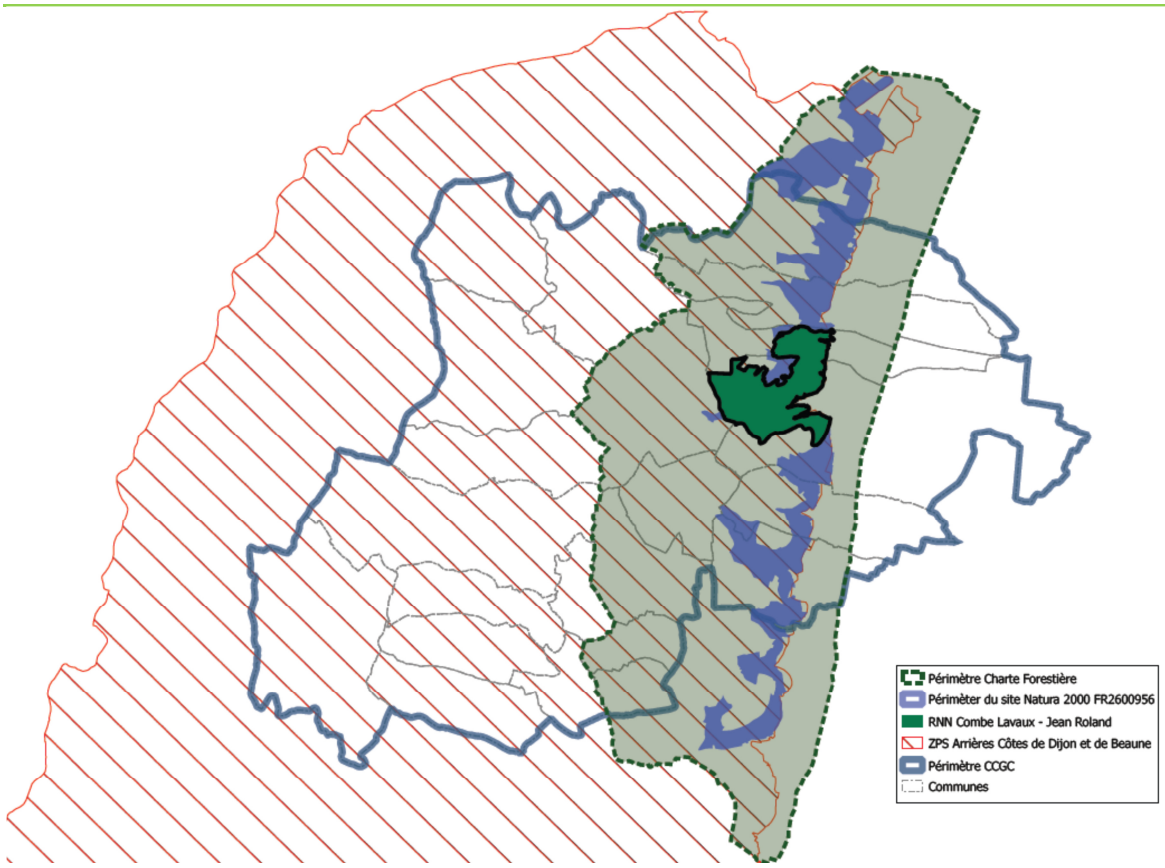

SYNTHESE DES MISSIONS DU SERVICE NATURE

✓ **Protéger**

- Etudes naturalistes et scientifiques du service nature : botanique, phytosociologie, entomologie, ornithologie, mammalogie, malacologie, dendrologie...
- Gestion et mise en œuvre des outils de protection (Réserve naturelle, Natura 2000, APPB…)
- Police de la Nature : espaces naturels, faune-flore, sports motorisés, chasse.

✓ **Gérer**

- Améliorer et maintenir l'état de conservation des milieux naturels et des espèces : planification et réalisation technique, scientifique et administrative des milieux naturels, de la gestion pastorale, sylvicole, cynégétique et des travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels ;
- Ingénierie de projet : planification des activités socio-économiques, planification et gestion des loisirs nature, projet de développement local…

✓ **Faire découvrir**

Sensibiliser pour protéger, émerveiller, contribuer à appréhender son environnement et initier les comportements respectueux : éducation nature, éducation à l'environnement et au développement durable, animations nature, projets d'aménagement pédagogique…

LES AUTRES ENJEUX ECOLOGIQUES DU TERRITOIRE DE LA CCGC

ENJEUX ESPECES PATRIMONIALES

Groupes taxonomiques	Nb sp connues	Nb sp protégées	Nb Sp déterminantes en Bourgogne	Nb Sp SCAP	DHFF/DO
Flore	770	12	59 (41 sp RRR, E et EE)	2 (dont 1 bryophyte)	/
Avifaune	167	116	50	23	29 (An.I)
Mammifères	40	37	9	9	24
Dont chiroptères	18	18	7	9	20
Reptiles	9	8	6	1	3
Batracien	11	11	6	2	3
Entomofaune	~1000	A Det.	A Det.	A Det.	A Det.
Dont Rhopalocères	81	1	29	8	1

HABITATS NATURELS DE LA CCGC

39 habitats d'intérêt communautaire au titre de la DHFF dont 7 prioritaires. **47 habitats déterminants** en Bourgogne et 19 inscrits sur la liste SCAP Bourgogne.

✓ Milieux forestiers non hygrophiles

	Intitulé de l'habitat (d'après Corine Biotopes)	Code CORINE	Code N2000	Alliance	Association	DET	Remarques
Forêts sur sol acide	Hêtraies collinéennes à Luzule	41.111	9110-1	*Quercion roboris*	*Fago sylvaticae-Quercetum petraeae*	X	Très rare sur plateaux calcaires, limons à chailles sur sommets de buttes
Forêts submontagnardes	Frênaies-chênaies à Corydale	41.232	9160-1	*Fraxino excelsioris-Quercion roboris*	*Aconito vulpariae-Quercetum pedunculatae*	X	Fond de vallon frais
	Forêts de ravins à Scolopendre	41.42	9180-4*	*Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani*	*Phyllitido scolopendri-Aceretum pseudoplatani*	X	Rare, éboulis moussus
	Forêts thermophiles alpiennes et péri-alpiennes mixtes de Tilleuls	41.45	9180-12*	*Tilion platyphylli*	*Seslerio caeruleae-Tilietum platyphylli*	X	A rechercher hors site N2000
	Hêtraies à Dentaires	41.133	9130-8	*Fagion sylvaticae*	*Tilio platyphylli-Fagetum sylvaticae*	X	Versant froid et pentu, rare
Forêts thermophiles	Bois occidentaux de *Quercus pubescens*	41.711		*Quercion pubescenti-sessiliflorae*	*Rubio peregrinae-Quercetum pubescentis*	X	Limite d'aire, en contact avec pelouses et lisières xérothermophiles
	Hêtraie à laîches	41.161	9150	*Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae*	A préciser	X	Hêtraie xéro-thermophile
		41.161	9150-1		*Seslerio caeruleae-Quercetum petraeae*	X	Rare, à rechercher hors site N2000
Hêtaires-chênaies	Hêtraies à Mélique	41.131	9130-5	*Carpinion betuli*	*Galio odorati-Fagetum sylvaticae*	X	
	Chênaies-charmaies et frênaies-charmaies calciphiles	41.27 (à préciser)		*Carpinion betuli*	*Sorbo ariae-Quercetum petraeae*	?	
Autres	Forêts de chênes pédonculés neutrophiles à Primevère élevée	41.23	9160-2	*Fraxino excelsioris-Quercion roboris*	*Primulo elatioris-Quercetum roboris*	X	Connu à Satenay

✓ Milieux agricoles et prairiaux

	Intitulé de l'habitat (d'après Corine Biotopes)	Code CORINE	Code N2000	Alliance	Association	DET	Remarques
Milieux agricoles	Culture extensive	82.3		A préciser	A préciser		Espèces messicoles à rechercher
	Plantations de Peupliers	83.321					
Prairies, bocage, fruticées	Prairies des plaines médio-européennes à fourrage	38.22	6510	*Arrhenatherion elatioris*	A préciser	X	Prairies de fauche en fond de vallon, mésophile à fraîche, à localiser
	Pâturages à Ray-grass	38.111		*Lolio perennis-Plantaginion majoris*	*Lolio perennis-Plantaginetum majoris*		
	Haies, bosquets, bocages	84				(X)	
	Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81		*Clematido vitalbae-Acerion campestris*			mésophiles, calcicole à neutrophiles, collinéennes

✓ Pelouses et milieux associés

Intitulé de l'habitat (d'après Corine Biotopes)	Code CORINE	Code N2000	Alliance	Association	DET	Remarques
Formations herbeuses sur débris rocheux	34.113	6110-1*	*Alysso alyssoidis-Sedion albi*	*Cerastietum pumili*	X	Dalles sèches
				Poetum badensis		Dalles temporairement humides
Pelouses semi-arides médio-européennes à *Bromus erectus*	34.322	6210-24	*Mesobromion erecti*	*Festuco lemanii-Brometum erecti*	X	Pelouses méso-xérophiles
		6210-21		*Bromo-Chloretum perfoliatae*		Pelouses sur marnes, en voie de disparition
		6210-15		*Onobrychido viciifoliae-Brometum erecti*		Pelouses mésophiles de la RN, à rechercher ailleurs
Pelouses médio-européennes du *Xerobromion*	34.332	6210-33	*Xerobromion erecti*	*Seslerio caeruleae-Anthyllidetum montanae*	X	Pelouses de corniches
		6210-29		*Bromo-Ranunculetum graminei*	X	Pelouses intraforestières
				Inulo montanae-Brometum erecti		Pelouses très sèches
		6210-33	*Diantho gratianopolitani-Melicion ciliatae*	*Alysso montani-Sedetum albae*	X	Pelouses de corniches de la RN, à rechercher ailleurs
Prairies calcaires à Molinie	37.311	6410-4	*Molinion caeruleae*	*Allio schoenoprasi-Deschampsietum mediae*	X	Uniquement Gevrey et Nuits, à rechercher ailleurs
Communautés naines à *Juncus bufonius*	22.32	3130-6	*Centaurio-Blackstonion perfoliatae*	*Junco sphaerocarpi-Lythretum hyssopifoliae*	X	Connu à Gevrey (Dalles temporairement humides)
Lisières xéro-thermophiles	34.41		*Geranion sanguinei*	*Geranio sanguinei-Coronilletum coronatae*	X	
				Melampyro cristati-Trifolietum alpestris		
Lisières mésophiles	34.42		*Trifolion medii*	*Coronillo variae-Vicietum tenuifoliae*	X	
				Coronillo variae-Brachypodietum pinnati		
Fruticées subméditerranéennes de Prunelliers et de Troènes	31.8122		*Berberidion vulgaris*	*Lonicero xylostei-Prunetum mahaleb*		Répandu, en mosaïque avec pelouses
Fruticées à Buis	31.82	5110-2	*Berberidion vulgaris*	*Cotoneastro integerrimi-Amelanchieretum*	X	xérothermophile, rochers exposés au sud,

Intitulé de l'habitat (d'après Corine Biotopes)	Code CORINE	Code N2000	Alliance	Association	DET	Remarques
				vulgaris		manteaux du 41.71
Fruticées à Genévriers communs	31.88	5130	*Berberidion vulgaris*	A préciser	X	

✓ Falaises et éboulis

Intitulé de l'habitat (d'après Corine Biotopes)	Code CORINE	Code N2000	Alliance	Association	DET	Remarques
Eboulis thermophiles péri-alpins	61.313	8160-3*	*Scrophularion juratensis*	*Rumici scutati-Scrophularietum hoppei*	X	à rechercher hors site N2000
Eboulis calcaires sub-montagnards	61.612	8130-1	*Stipion calamagrostis*	*Centrantho angustifolii-Iberidetum durandii*	X	à rechercher hors site N2000
Falaises calcaires alpiennes et sub-méditerranéennes	62.151	8210-9	*Potentillion caulescentis*	*Asplenietum trichomano-rutae-murariae*	X	à rechercher hors site N2000
				Asplenietum hastati		balmes des falaises calcaires en milieu forestier (Châtillonnais et plateau de Langres), à rechercher hors site N2000
		8210-11		*Drabo aizoidis-Daphnetum alpinae*	X	endémique de Bourgogne (de Beaune au Val Suzon), à rechercher hors site N2000

✓ Milieux humides

	Intitulé de l'habitat (d'après Corine Biotopes)	Code CORINE	Code N2000	Alliance	Association	DET	Remarques
Sources, mares	Tapis de *Chara*	22.441	3140	A préciser	A préciser	X	ancienne carrière de Nuits, à rechercher ailleurs
	Végétations flottant librement	22.41	3150-2	*Lemnion trisulcae*	*Riccietum fluitantis*		Connu à Satenay
	Bordures des eaux courantes	53.4		*Apion nodiflori*	*Nasturtietum officinalis*	X	Mares, sources, à préciser
	Sources d'eaux dures	54.12	7220*-1	*Pellion endiviifoliae*	A préciser	X	
Cours d'eau et végétations riveraines	Végétation des rivières mésotrophes	24.43	3260	*Ranunculion aquatilis*	A préciser	X	Groupements à Callitriches, à Renoncule à feuilles capillaires, à Berle dressée, …
	Communautés à Reine des prés et communautés associées	37.1	6430-4	*Convolvulion sepium*	*Calystegio sepium-Eupatorietum cannabini*	X	Connu à Satenay
	Ourlets des cours d'eau	37.71	6430-4	*Convolvulion sepium*	*Urtico dioicae-Calystegietum sepium*	X	Connu à Satenay
	Groupements euro-sibériens	24.52	3270-1	*Bidention tripartitae*	A préciser	X	connu à Satenay

	Intitulé de l'habitat (d'après Corine Biotopes)	Code CORINE	Code N2000	Alliance	Association	DET	Remarques
	annuels des vases fluviatiles						
	Franges des bords boisés ombragés	37.72	6430-6	*Aegopodion podagrariae*	*Heracleo sphondylii-Sambucetum ebuli*	X	
	Bordures des eaux courantes	53.4		*Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti*	*Glycerietum fluitantis*	X	Mares, sources, à préciser
Etangs et leurs bordures	Végétation des rivières eutrophes	22.42	3150-1	*Potamion pectinati*	*Zanichellietum palustris*	X	Connu à Satenay
	Végétations enracinées flottantes	22.43		*Nymphaeion albae*	*Nymphaeetum albo-luteae*	X	Connu à Satenay
	Végétations enracinées immergées	22.42	3150-1	*Potamion pectinati*	*Najadetum marinae*	X	Connu à Satenay
					Potametum lucentis	X	Connu à Satenay
			3150-2		*Ceratophylletum demersi*	X	Connu à Satenay
			3150-1		*Potametum crispi*	X	Connu à Satenay
	Roselières basses	53.14		*Oenanthion aquaticae*	*Oenantho aquaticae - Rorippetum amphibiae*		
	Peuplements de grandes Laîches (Magnocariçaies)	53.21		*Magnocaricion elatae*	*Caricetum elatae*		
		53.21		*Caricion gracilis*	Cariçaie à Laîche des marais (à préciser)		
	Saussaies marécageuses	44.92		*Salicion cinereae*	*Salicetum cinereae*		
	Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81		*Salici cinereae-Rhamnion catharticae*	A préciser		Ceinture des étangs (connu à Satenay)
	Phragmitaies	53.11		*Phragmition communis*	*Phragmitetum communis*	X	
Forêts alluviales et marécageuses	Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires)	44.31	91E0*-8	*Alnion incanae*	*Carici remotae-Fraxinetum excelsioris*	X	Connu à Satenay
	Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à eaux lentes	44.33	91E0*-11		*Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae*	X	Connu à Satenay
	Bois marécageux d'Aulnes	44.91		*Alnion glutinosae*	*Cirsio oleracei-Alnetum glutinosae*	X	Connu à Satenay

LE CONTEXTE DU PROJET SILENE

- **Développement de la mission d'éducation Nature** à l'échelle du territoire de la CCGC pour cibler d'une part l'ensemble des établissements scolaires et extrascolaires et également pour les besoins des animations grand public (Fréquence Grenouille, Nuit de la Chouette, Jour de la Nuit…) ; Ce développement à nécessité pour trouver les supports des animations de prospecter ponctuellement les milieux naturels de la CCGC (mare, pelouse….)

- Intervention ponctuelle (conseil, inventaire, données) sur demande concernant **les enjeux écologiques des communes** (Segrois, Détain et Bruant, Quemigny-Poisot, Urcy) notamment dans le cadre de la planification urbaine et dans le contexte des évaluations environnementales ;

- Rédaction du **volet écotouristique** du schéma de développement touristique de la CCGC ;

- Extension des limites d'intervention du **Plan de fréquentation** de la Côte dijonnaise et de la Charte Forestière de la Côte de Nuits pour intégrer notamment les itinéraires de liaison et de recoupement ;

- Compétence statutaire, **volonté politique**, cohérence territoriale ;

- **Contexte politique et financier** de la protection de la nature ;

- Evaluation des documents de planification du service Nature et anticipation de la **nouvelle programmation.**

OBJECTIFS DU PROJET

✓ **Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel de la CCGC**
- Fondamentaux de la gestion des espaces naturels ;
- Compétence du service Nature ;
- Objectif chapeau.

✓ **Prendre en compte les enjeux de la biodiversité localement et dans les politiques territoriales de la CCGC**
- Choix politique de développement et de mise en cohérence de la compétence statutaire ;
- L'échelle communale est l'unité élémentaire de l'intercommunalité et représente également l'échelle des décisions relatives à la planification urbaine ;
- Généralisation des politiques d'évaluation environnementale.

✓ **Améliorer les connaissances naturalistes et écologiques de la CCGC**
- Préalable fondamental de la gestion des espaces naturels
- Valoriser les enjeux écologiques méconnus de la CCGC hors N2000 et RNN.
- Développer et valoriser les échanges et partenariats avec les autres gestionnaires et les structures naturalistes (réseau, BDD).

✓ **Faire de l'éducation nature un outil moteur de la protection de la nature, de la valorisation du patrimoine naturel, de l'éducation et du développement local**
- Répondre aux réalités de la mise en œuvre et du développement de cette compétence : échelle d'intervention, externalisation, support d'intervention…
- Répondre aux réalités du bénéfice de l'EEDD pour la protection de la nature (conclusions de l'évaluation du Plan de Gestion et du DOCOB) : outil central pour l'appropriation et la compréhension des enjeux écologiques.

- Généraliser la politique d'interprétation des sites.

- ✓ **Mettre en œuvre le schéma de développement touristique et poursuivre la logique de mise en cohérence avec les enjeux écologiques**
  - Répondre au succès et au développement du plan de fréquentation et aux potentialités induites de développement écotouristique.

- ✓ **Développer une politique de maîtrise foncière et d'usage des espaces naturels remarquables de la CCGC**
  - Finalité opérationnelle du projet
  - Développer les outils de gestion nécessaire à l'entretien et la restauration des milieux naturels en tenant compte des prérogatives communales et des compétences de la CCGC en matière de maîtrise foncière en s'appuyant sur les politiques actuels (ENS, SCAP…)

- ✓ **Décliner, mettre en conformité, intégrer, prendre en compte et anticiper les politiques communautaires, nationales et régionales.**
  - Permettre aux communes et à la CCGC de répondre aux nouvelles prérogatives en matière de protection de l'environnement (EE, TVB…) ;
  - Se positionner comme collectivité porteuse/pilote de la déclinaison de ces nouvelles politiques ;
  - Anticiper les nouveaux outils politiques et financiers et les intégrer pour alimenter le projet SILENE et l'ensemble de ces objectifs.

- ✓ **Pérenniser et développer les activités du service nature**
  - Décloisonner le service nature de ses territoires et missions « affectés » pour assouplir son fonctionnement, saisir les opportunités de projet et de financement, anticiper et intégrer les nouvelles politiques et les nouveaux programmes budgétaires et répondre aux développements de ses activités en particulier l'EEDD et la planification des loisirs nature.

LES OUTILS DE SILENE :

PLAN DE COHERENCE INTERCOMMUNALE DE LA BIODIVERSITE

OBJECTIFS

- Prendre en compte la biodiversité dans la mise en œuvre de l'ensemble des compétences de la CCGC ;
- Hiérarchiser les enjeux écologiques intercommunaux et la gestion des sites naturels remarquables ;
- Constituer un réseau écologique intercommunal et restaurer les continuités écologiques ;
- Intégrer les enjeux de la biodiversité intercommunale dans les politiques territoriales locales : SAGE, Contrat de rivière, SCOT, Climats de Bourgogne… ;

METHODOLOGIE/ DEROULE DES ACTIONS :

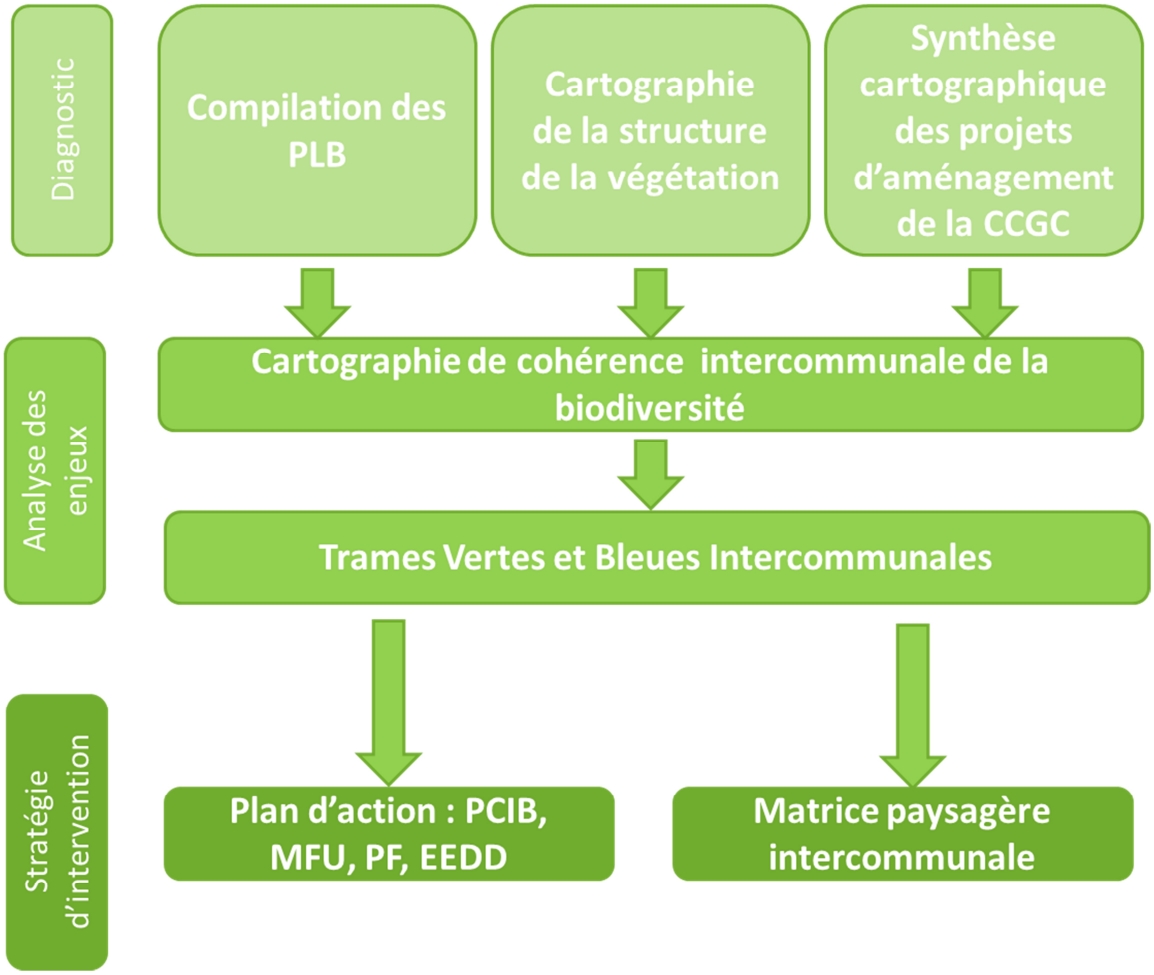

✓ **Phase diagnostic :**

- Plans Locaux de Biodiversité ;
-Intégration et traitement à l'échelle intercommunale des cartes issues des PLB ;
-Cartographie de la structure de la végétation préalable à la précision des continuums (grille méthodologique Prodon) ;

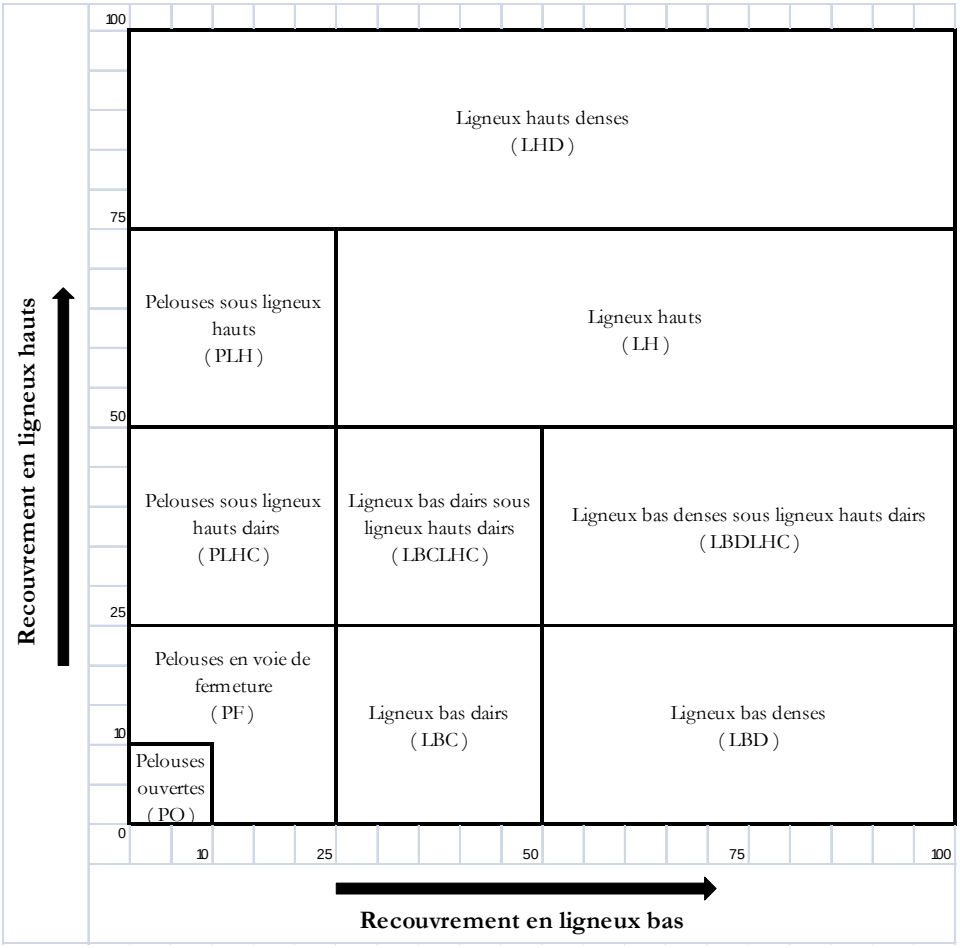

-Cartographie prospective des projets d'aménagements de la CCGC au titre de ses compétences.

✓ **Phase d'analyse des enjeux**

-Cartographie de cohérence intercommunale de la biodiversité (CCIB): Cette cartographie est un outil d'aide à la décision pour les politiques de la CCGC et un outil consultatif dans la prise en compte de la biodiversité pour l'ensemble des porteurs de projets et acteurs du territoire.

La CCIB constituera également le socle pour la déclinaison intercommunale du Schéma Régionale de Cohérence Ecologique notamment en précisant les réservoirs de biodiversité ;

-Hiérarchisation des réservoirs de biodiversité en site d'intérêt communal et d'intérêt intercommunal ;

-Extrapolation des données faune-flore issus des inventaires pour définir et hiérarchiser les enjeux liés aux corridors et continuités écologiques ;

- Déclinaison intercommunale du SRCE.

✓ **Stratégies d'intervention**

La cartographie de cohérence intercommunale de la biodiversité et la cartographie issue de la déclinaison du SRCE impliquent deux niveaux de mise en œuvre :

- Le premier s'appuie essentiellement sur la politique de protection et de gestion des réservoirs de biodiversité : MFU, plan de gestion.

- le second concerne la création de l'outil « Matrice Paysagère Intercommunale » de la CCGC qui est l'outil de mise en œuvre de la trame verte et bleue. Cet outil s'appuie essentiellement sur des

projets ou des outils contractuels en particulier concernant les milieux agricoles et la nature ordinaire. En l'état des réflexions et sans préjuger des apports des phases d'inventaire et d'analyse, la matrice paysagère se traduit par les projets suivants :

-Plan de fauche des routes départementales et communautaires sur le modèle du plan de fauche de la RD31 sur la réserve naturelle et des retours d'expérience du partenariat CG21-CBNBP-SSNB ;

-Mise en œuvre du volet paysager de la charte territoriale des Climats; ce volet a été rédigé par la CCGC dans le cadre du projet des Climats de Bourgogne ;

-Réseau d'îlots de senescence et d'arbres à cavité ; Mesure contractuel et dispositif Grenelle pour la gestion forestière ;

-Réseau mare ;

-Volet agricole sur l'appui des outils contractuels concernant les corridors écologiques (MAEt notamment), IAE

- Mesure AgriFaune, Jachère Faune Sauvage,

- Programme de Conservation et gestion des zones humides notamment dans le cadre des de la mise en œuvre des Contrats de Rivière (Vouge, Meuzin)

RESULTATS ATTENDUS :

- Cartographie de cohérence intercommunale de la biodiversité ;
- Identification et hiérarchisation des réservoirs de biodiversité ;
- Cartographie et plan stratégique de mise en œuvre des trames vertes et bleues ;
- Lancement de la trame paysagère de la CCGC et identification des partenariats/porteurs de projets potentiels.

PLANS LOCAUX DE BIODIVERSITE

OBJECTIFS :

Les plans locaux de biodiversité est l'outil diagnostic au service du Plan de Cohérence Intercommunale de la Biodiversité.

Les plans locaux de biodiversité (PLB) constituent à la fois l'échelle de travail élémentaire pour les inventaires et la connaissance naturaliste, et le premier degré d'intervention pour la prise en compte de la biodiversité (planification urbaine, forêt, chasse, foncier…), ce dernier point étant construit autour de la capacité à mobiliser les élus locaux et leurs habitants.

Les PLB s'appuient sur l'élaboration d'une cartographie communale localisant précisément les enjeux de la biodiversité (cartographie des habitats au 5000ième). La finalité des PLB se situe à 2 niveaux :

- Un niveau minimum que l'on pourrait qualifier de niveau passif où la carte communale de la biodiversité joue un rôle consultatif pour l'ensemble des acteurs du territoire et en particulier pour les structures (bureau d'étude, service de l'état…) intervenant sur la planification urbaine ou dans le cadre de dossiers d'évaluation environnementale.
- Le second niveau, optimal, s'inscrit dans une logique volontaire de la commune concernée pour la prise en compte de la biodiversité. Ce niveau actif comprend les 3 implications suivantes :
- Plan Local d'Urbanisme (définition notamment des zones N et du règlement, prise en compte de la TVB…)
- Protection et gestion d'un site naturel remarquable.
- Action de sensibilisation et de développement durable (animation nature, écologie urbaine, nature ordinaire).

METHODOLOGIE / DEROULE DES ACTIONS :

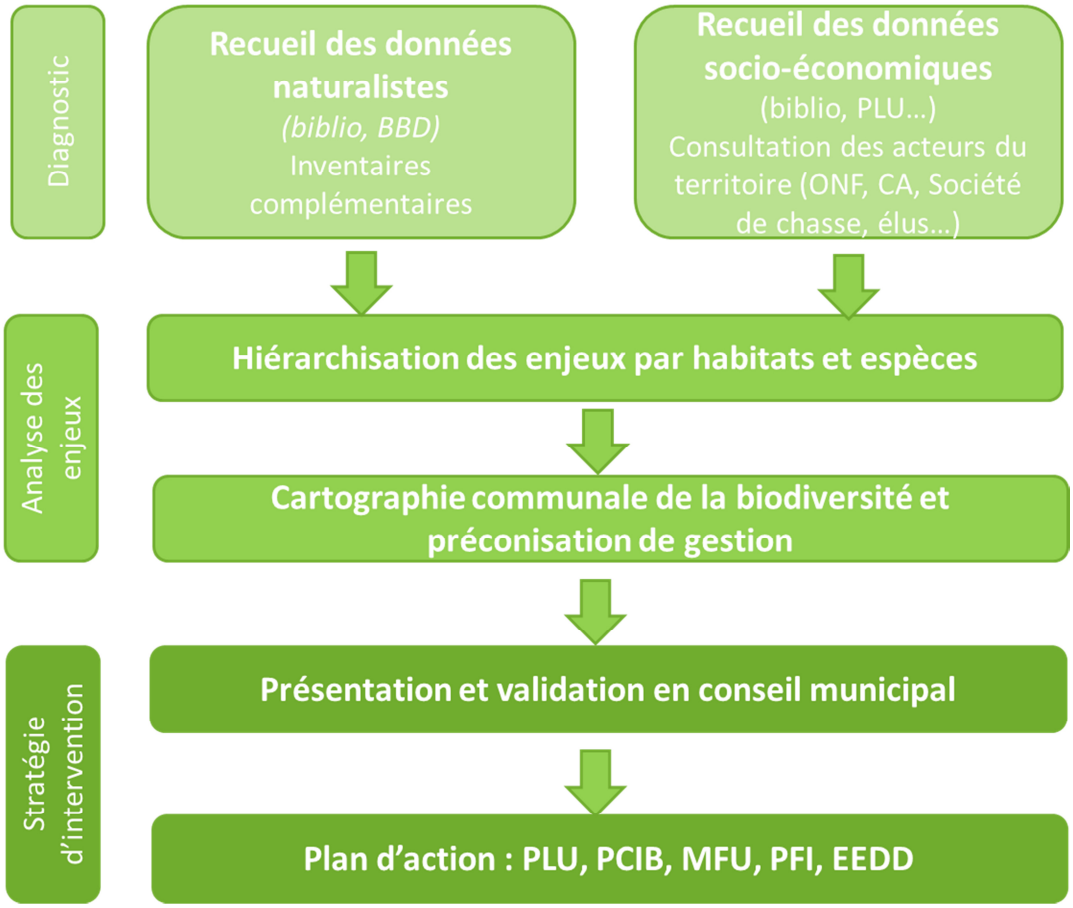

RESULTATS ATTENDUS :

- Cartographie communale de la biodiversité (échelle 1/5000) ;
- Prise en compte des enjeux de la biodiversité dans les politiques communales : forêt, chasse, DD… ;
- Intégration des enjeux de la biodiversité dans le PLU : PADD, orientation d'aménagement, règlement ;
-Outil consultatif et d'appui dans le cadre des dossiers d'évaluation environnementale.

OBSERVATOIRE ET ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS

- Permettre la mutualisation et la mise en cohérence des connaissances de la CCGC, socle du projet SILENE;
- Créer un réseau d'échanges des acteurs concernés par la préservation de la biodiversité et l'aménagement du territoire;
- Assurer la communication et la sensibilisation des acteurs publics et privés pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.
- Evaluer le projet SILENE et contribuer à évaluer les politiques publiques l'alimentant.

METHODOLOGIE/ DEROULE DES ACTIONS :

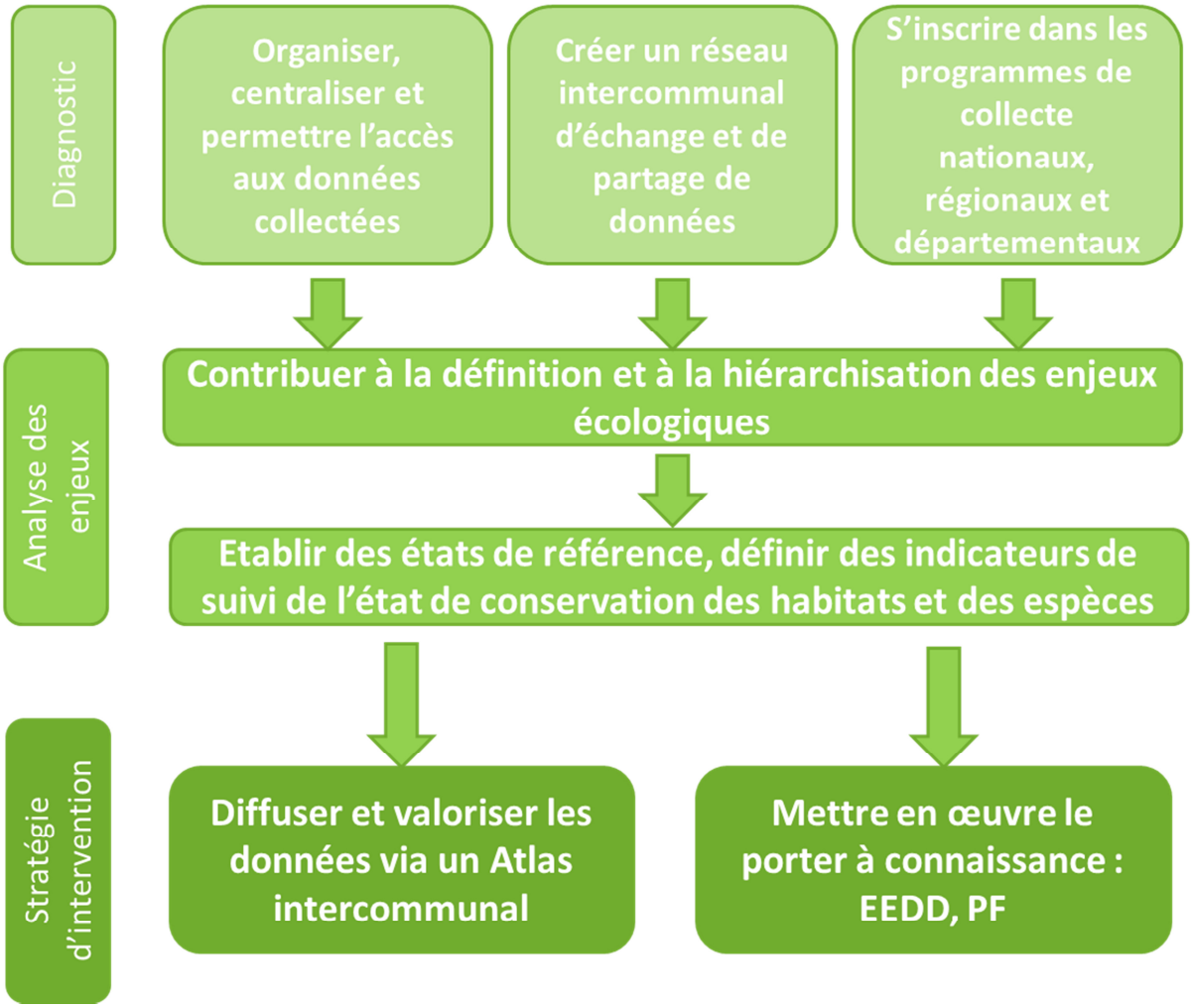

RESULTATS ATTENDUS

-Structurer la base de données SERENA utilisée par la CCGC pour permettre d'importer et d'exporter pour une intégration automatique les données collectées.
-Convention d'utilisation et d'échanges avec l'ensemble des structures porteuses de base de données naturalistes à l'échelle régionale et départementale.
-Publication d'un atlas intercommunal de la biodiversité.

MAITRISE FONCIERE ET D'USAGE DES SITES NATURELS REMARQUABLES

OBJECTIFS

Cette action s'inscrit directement dans la continuité des apports des PLB et du PCIB. Elle intervient dans la phase opérationnelle de la protection et de la gestion des sites naturels remarquables de la CCGC. Elle dépend évidemment de la hiérarchisation des enjeux du territoire de la CCGC et particulièrement de celle des réservoirs de biodiversité.

- Appliquer les fondamentaux du protéger, gérer et faire découvrir sur les sites naturels remarquables de la CCGC ;
- Pérenniser la conservation des sites naturels remarquables de la CCGC en développant notamment les outils de protection foncière ;
- Assurer leur gestion pour maintenir ou améliorer leur état de conservation ;
-Développer une politique d'accueil sur les espaces naturels de la CCGC.

METHODOLOGIE/ DEROULE DES ACTIONS :

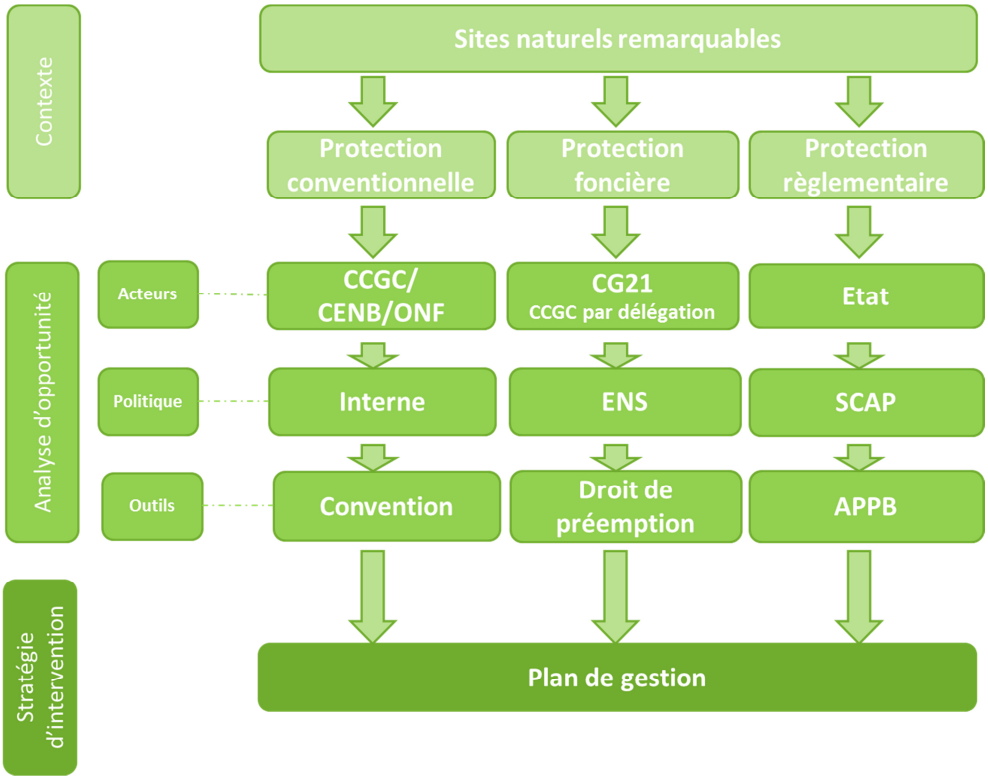

RESULTATS ATTENDUS

- Mettre en œuvre un plan de gestion sur l'ensemble des sites d'intérêt intercommunal

PLAN DE FREQUENTATION INTERCOMMUNALE

OBJECTIFS

La fonction sociale des espaces naturels, l'ampleur de la fréquentation, le succès des pratiques sportives de pleine nature, la représentativité des usagers affirment la place centrale des activités de loisirs nature dans la gestion du territoire de la CCGC.

L'objectif de la planification de la fréquentation est d'organiser les activités de loisirs nature de façon intégrées, vis à vis des autres activités socio-économiques (sylviculture, élevage…) et vis-à-vis, particulièrement, des orientations de gestion écologique du territoire.

Le plan de fréquentation est par ailleurs, comme la CCGC a pu le démontrer sur le territoire de la Côte dijonnaise, un outil important de l'appropriation des enjeux écologiques du territoire. Le plan de fréquentation servira également de vecteur de la communication et de la sensibilisation autour de ces enjeux.

METHODOLOGIE / DEROULE DES ACTIONS :

Le Plan de fréquentation intercommunale est une extension du plan de fréquentation de la Côte dijonnaise et reprend donc sa méthodologie :

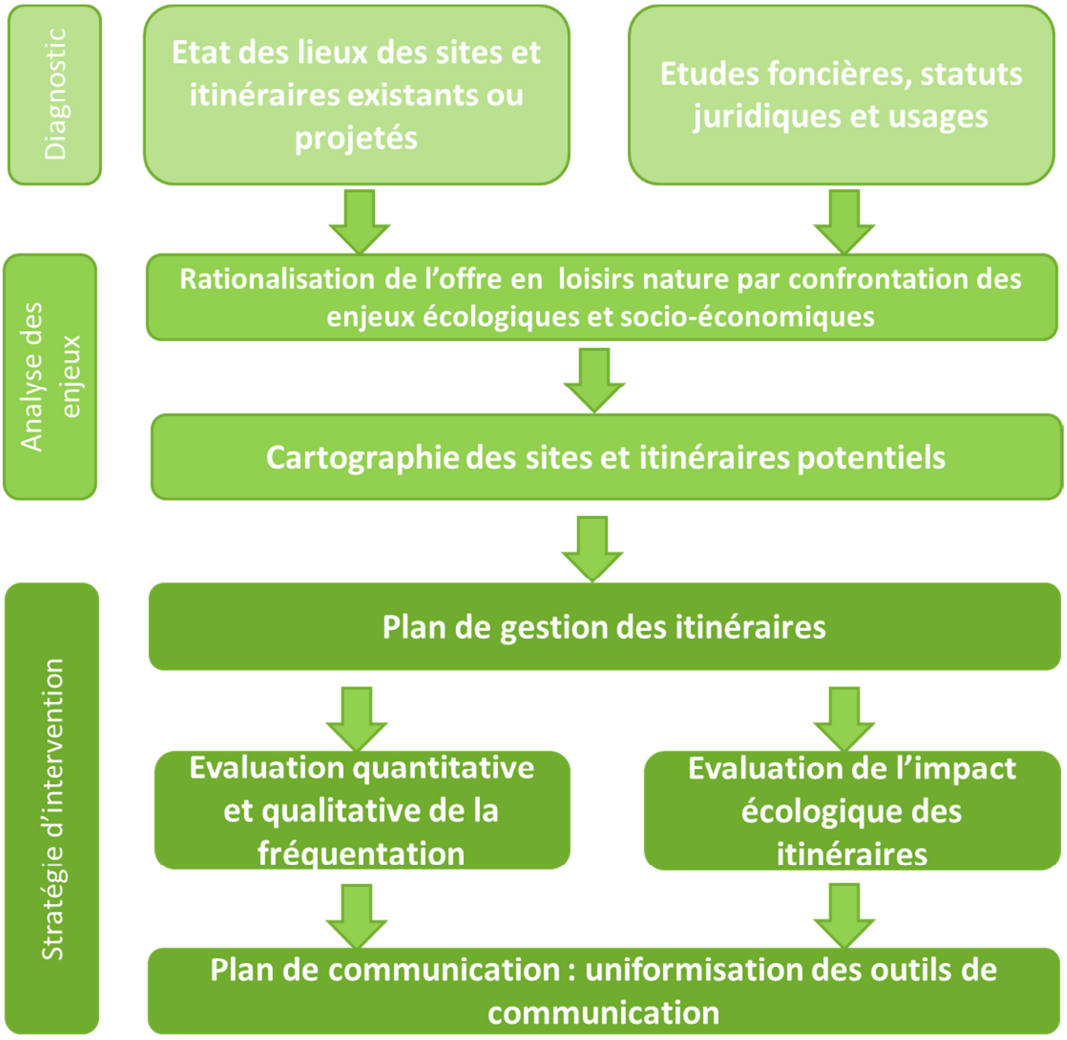

VOLET TVB + VOLET ENS A DEVELOPPER

RESULTATS ATTENDUS

- Inscription des sites et itinéraires au PDESI
- Edition d'un topoguide du territoire de la CCGC

PROGRAMME INTERCOMMUNAL D'EDUCATION NATURE

OBJECTIFS

-Sensibiliser les différents publics et les usagers fréquentant, ou susceptibles de fréquenter les espaces naturels de la CCGC, sur l'intérêt du patrimoine naturel, l'importance de sa préservation et la réglementation en vigueur.

-Réaliser le plan d'interprétation des espaces naturels de la CCGC. L'interprétation d'un site naturel vise à traduire, à donner une signification, une explication à des phénomènes naturels, à la richesse du patrimoine naturel, par des expériences, des objets et des médias appropriés. Il s'agit de créer un lien entre le milieu et le visiteur.

- Développer les initiatives locales de prise en compte de la biodiversité via des outils environnementaux et de développement durable.

- Accueillir le public sur les sites naturels gérés par la CCGC.

METHODOLOGIE / DEROULE DES ACTIONS :

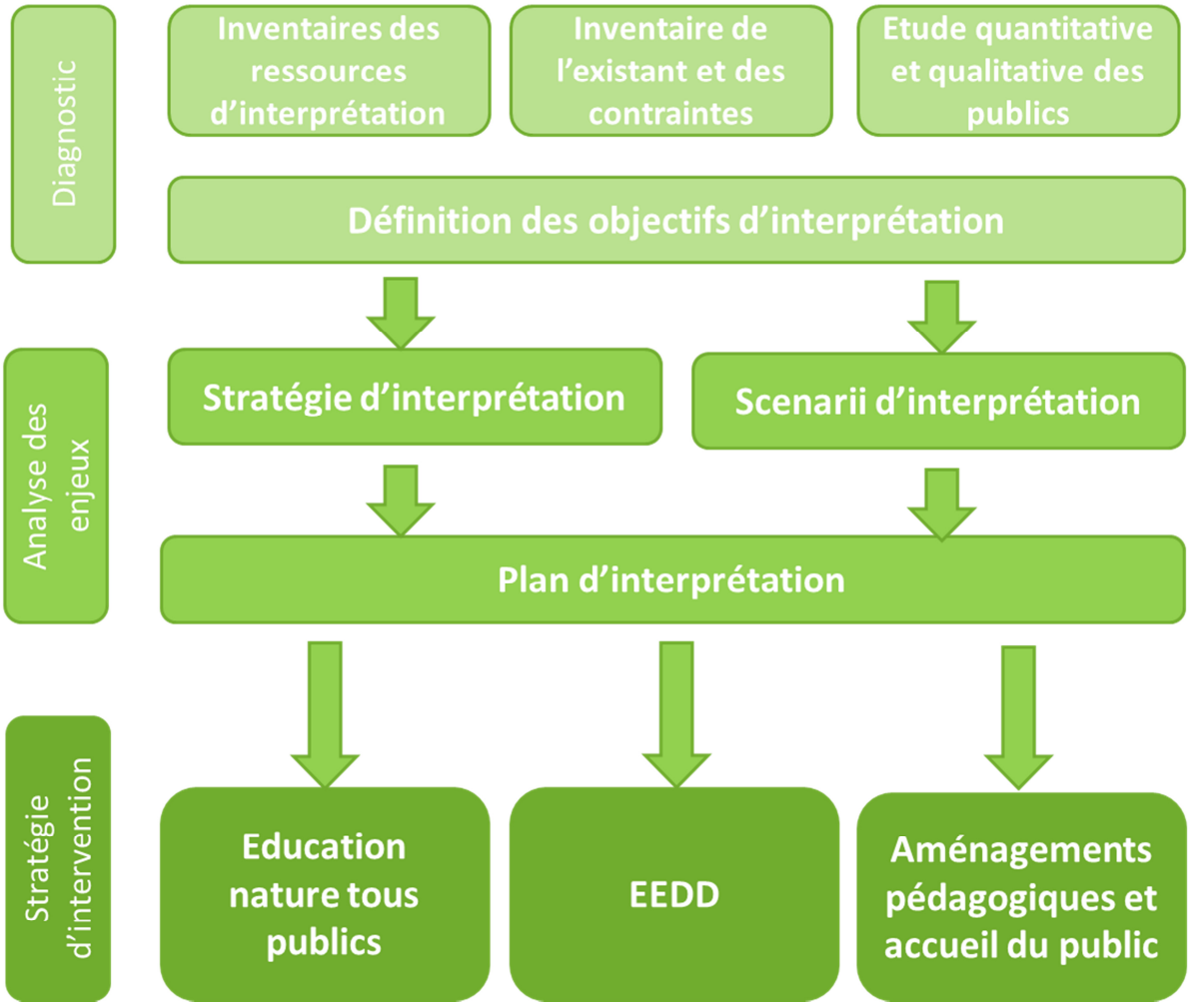

RESULTATS ATTENDUS

- Développer une politique d'accueil sur les sites naturels de la CCGC en particulier ceux d'intérêt intercommunal et par définition sur les sites bénéficiant d'un label ENS ;

- Asseoir la compétence en éducation nature du service Nature à l'échelle de la CCGC indépendamment de la réserve naturelle ;

- Répondre à l'implication des communes dans le cadre des Plans Locaux de Biodiversité concernant les initiatives de développement durable au service de la nature :
    - Aménagements pédagogiques,
    - Sciences participatives,
    - Nature ordinaire et écologie urbaine…

CALENDRIER ET PROGRAMMATION BUDGETAIRE

TABLEAU DE BORD

La période de mise en œuvre du projet se calque au calendrier de mise en œuvre du plan de gestion de la réserve naturelle 2014-2018. Le choix d'une planification quinquennale permet par ailleurs de s'adapter aux calendriers de la mise en œuvre des DOCOBs, des mandats électifs des 2 prochaines années et de la nouvelle période de mise en œuvre des fonds européens.

Outils	2014	2015	2016	2017	2018
PCIB	TVB		Carte	Trame paysagère	Nouvelle carte
PLB	Diagnostic/inventaire		Carte		
Observatoire	Convention	Collecte	1ier bilan	Collecte	Atlas
MFU	Opportunité	projet ENS, SCAP, conventionnement		Mise en œuvre des PG	
PF	Diagnostic	Plan de gestion des itinéraires		Plan de communication	
EEDD	Plan d'interprétation	EEDD		Interprétation des sites	

BUDGET ESTIMATIF

✓ **Moyens humains : frais de personnel et temps consacré à l'opération**

Poste	Salaire annuel	Temps annuel consacré annuellement	Salaire annuel lié à l'opération	Montant quinquennal
Chargé de mission scientifique	38 675,00 €	95j	17 150,00 €	85 750,00 €
Chargé d'étude animation territoriale	35 360,00 €	110j	17 600,00 €	88 000,00 €
Animatrice nature	32 045,00 €	110j	15 950,00 €	79 750,00 €
Coordinateur	53 040,00 €	65j	15 600,00 €	78 000,00 €
Totaux		**380 j**	**66 300,00 €**	**331 500,00 €**

✓ **Frais professionnels**

Objet	Unité	Montant annuel	Montant quinquennal
Frais de déplacement	Location de véhicule	3 500,00 €	17 500,00 €
	Frais de repas	500,00 €	2 500,00 €
Matériel de terrain	Jumelles, ouvrage, PC, SIG	2 500,00 €	12 500,00 €
Prestation	BDD, étude	10 000,00 €	50 000,00 €
Totaux		**16 500,00 €**	**82 500,00 €**

- ✓ **Frais d'investissement**

Objet	Montant quinquennal
Editions carte	15 000,00 €
Topoguide, plaquette	40 000,00 €
Edition de l'atlas	20 000,00 €
Signalétique et équipement d'interprétation	80 000,00 €
Totaux	**155 000,00 €**

- ✓ **Récapitulatif du budget prévisionnel**

Objet	Montant annuel	Montant quinquennal
Frais de personnels	66 300.00 €	331 500.00 €
Frais professionnels	16 500.00 €	82 500.00 €
Investissement	31 000.00 €	155 000.00 €
Totaux	**113 800.00 €**	**569 000.00 €**